

*Varia*



Matthieu GRANDPIERRON



Christophe RÉVEILLARD<sup>1</sup>



## LA FRONTIÈRE. PERMANENCE D'UNE RÉALITÉ DE TERRAIN DANS DES DISPOSITIFS GÉOPOLITIQUES

---

**Résumé :** À la suite d'une période d'exaltation du multilatéralisme et de la désuétude de la notion de frontière en phase avec la mondialisation anglo-saxonne, nous assistons aujourd'hui, tant dans l'approche théorique que dans son application sur le terrain, à un retour aux nécessités de la protection et de l'autonomie stratégique des États nationaux face à la réalité de la compétition et des affrontements internationaux.

**Mots-clefs :** Conflits, Espace, Frontière, Géopolitique, Mondialisation, Pluridisciplinarité, Souveraineté, Territoire

### *THE BORDER. PERMANENCE OF A REALITY ON THE GROUND IN GEOPOLITICAL SYSTEMS*

**Abstract:** *Following a period of exaltation of multilateralism and the obsolescence of the notion of the frontier in phase with Anglo-Saxon globalization, we are today witnessing a return, both in theoretical approach and in its application in the field, to the need for protection and strategic autonomy of national states in the face of the reality of international competition and confrontation.*

**Keywords:** *Conflict, Space, Borders, Geopolitics, Globalization, Multidisciplinarity, Sovereignty, Territory*

---

1. Matthieu Grandpierron et Christophe Réveillard sont membres du Conseil scientifique de *Géostratégiques* et ont co-dirigé l'ouvrage *La frontière. Espace et limite*, coll. « Géopolitique du XXI<sup>e</sup> siècle », Paris, SPM, 2024 ([https://www.youtube.com/watch?v=h1\\_Zad\\_KCuo&t=12s](https://www.youtube.com/watch?v=h1_Zad_KCuo&t=12s)).

Matthieu Grandpierron, Maître de conférences et directeur de la licence de Science politique de l'ICES, est Docteur en science politique (Relations internationales) à l'École Polytechnique, diplômé de l'université de Leyde et a été chercheur invité aux universités d'Ottawa et de Columbia (New York).

Christophe Réveillard, Responsable de recherches à l'UMR 8596 Roland Mousnier (CNRS/Sorbonne Université) et à l'UFR Institut de recherches sur les civilisations de l'Occident moderne, est professeur de module Jean Monnet, ancien enseignant à SciencesPo et ancien directeur de séminaire à l'École de guerre.

Les frontières encore et toujours. Quelles que soient les réalités qu'elles recouvrent, elles occupent une place centrale dans les dispositifs géographiques et, par conséquent, excitent l'analyse géopolitique en raison de leur importance stratégique. Cette discontinuité qui nous est familière notamment par les cartes, recouvre la réalité de la géographie politique mondiale. Avec une géographie des frontières bénéficiant d'un renouveau des études<sup>2</sup>, l'approche scientifique peut passer de l'étude du lent processus de linéarisation à celui du contrôle du territoire, de l'analyse du rapport de force qu'elle exprime à celle de l'espace de conquête, de la marge pionnière qu'elle peut représenter pour certains acteurs géopolitiques.

Les frontières sont les enveloppes externes des territoires des États. Les frontières internationales ou inter-étatiques sont des lignes qui séparent les compétences étatiques. Michel Foucher écrit que « la frontière est une discontinuité géopolitique, à fonction de marquage réel, symbolique et imaginaire » et Christine Arbarret-Schulz, la définit comme « une construction territoriale qui met de la distance dans la proximité »<sup>3</sup>. La question du lien entre souveraineté, pouvoir politique de l'État moderne et territorialité fut au cœur de l'évolution historique de la notion de frontière comme l'indiquent Paul Guichonnet et Claude Raffestin, qui rappellent que « Dès l'instant où l'on admet la compétence territoriale, la frontière linéaire continue et stable s'impose »<sup>4</sup>.

Il est donc pertinent de se pencher sur cette notion à très haute teneur géopolitique.

Les frontières les plus évidentes et les plus disputées, celles qui furent les plus contestées dans l'histoire et qui entraînent guerres et conflits sont les frontières terrestres. La frontière a une dimension abstraite (sur la carte) et une dimension concrète (sur le terrain). La frontière peut ne figurer que sur les cartes et n'avoir qu'une dimension imaginaire. La frontière n'est alors que pure représentation. Certaines frontières sont militarisées comme celle entre les deux Corée qui fut un des endroits les plus dangereux du monde. Des frontières urbaines existent. Elles sont officielles (Berlin jusqu'en 1989, Nicosie) ou officieuses (Jérusalem, Sarajevo, Belfast). La frontière linéaire a existé dans l'Antiquité sous la forme du *Limes* et

2. Renard J.-P., Picouet P., (dir.), « Frontières et territoires », Paris, *Documentation Photographique* n° 7016, Avril 1993, La Documentation française, p.1-8.

3. Arbarret-Schulz C., « Les villes européennes, attracteurs étranges de formes frontalières nouvelles », Reitel B. et alii, *Villes et frontières*, Coll. « Villes », Paris, Anthropos/Économica, 2002, p. 213 et sq.

4. Guichonnet P., Raffestin C., *Géographie des frontières*, Coll. SUP « Le Géographe », n° 13, Paris, PUF, 1974, p. 13.

de la Grande Muraille. Le monde médiéval ignore la frontière linéaire et préfère la notion de mouvance. Charlemagne a organisé son Empire à ses frontières sous forme de « marches ». L'Empire d'Autriche a organisé des « confins militaires » (*Militärgrenze*) Ainsi les Kraïjina et les Ukrajina. Louis XIV a une « passion de la frontière »<sup>5</sup>, avec l'aide de Vauban, il crée la « ceinture de fer ». Le modèle européen de la frontière s'est imposé à la suite de la colonisation puis de la décolonisation et l'OUA a inscrit dans sa charte le principe de l'intangibilité des frontières issues de la décolonisation. La frontière linéaire étatique tend à s'effacer et à perdre de sa signification en Europe aujourd'hui. Ainsi se surajoutent ou se substituent aux frontières étatiques : celles socio-économiques, culturelles ou civilisationnelles<sup>6</sup>. Frontières, glacis et zones d'influence, au cœur des relations diplomatiques et militaires entre les États, la délimitation des territoires influence directement les questions de sécurité internationale et de règlement des conflits. Séparation stricte ou voie de passage, la frontière reste le point de contact entre deux États, mais elle peut prendre l'aspect plus large et moins clairement défini d'un espace conçu comme base de rayonnement ou comme glacis protecteur. Paul Guichonnet et Claude Raffestin approfondissent cette typologie nécessaire en rappelant « le caractère sacré des frontières et des limites (...) observable de l'Antiquité à nos jours », leur sens de « limite de civilisations », le fait qu'en tant que « limite de nationalité, (la frontière) a pu coïncider avec des faits de nature linguistique, ou mieux culturelle », ou servir de « limite d'empire », telle la membrane périphérique des impérialistes (Ratzel, Maull ou Haushoffer) ou plus proche des « réalités immédiates de l'organisation impériale (unissant) valeur naturelle et valeur stratégique » (Curzon, Holdich), ou enfin, « prendre l'apparence d'une frontière négociée ou contractuelle »<sup>7</sup>.

La fonction de la frontière est d'abord politique puisqu'elle est la ligne de partage des souverainetés étatiques, l'État étant conçu comme « complexe spatial souverain »<sup>8</sup>. Sa fonction peut être administrative ensuite en étant le point où s'exercent le contrôle des marchandises par la douane et le contrôle des personnes par la police. Une fonction militaire enfin, longtemps primordiale mais dont la dimension a semblé se perdre un temps en Europe. Le franchissement d'une frontière est le *casus*

5. Bluche F., *Louis XIV*, Paris, Fayard, 1986, p. 417 et *sq.*

6. Comité Français des Sciences Historiques, *Frontières et contacts de civilisation*, Neuchâtel, éd. de la Baconnière, 1979.

7. Guichonnet P., Raffestin C., *Géographie des frontières*, *op. cit.*, p. 16-25.

8. *Ibid.*, p. 26.

*belli* par excellence et l'armée se concentrait traditionnellement près des frontières<sup>9</sup>. Les évènements récents rappellent la nécessité de pouvoir fermer les frontières, bien commun des peuples et protection due par les États.

## Les évolutions récentes

Si la question de leur légitimité conceptuelle surgit plus ou moins périodiquement, c'est le plus souvent la diversité de leur approche qui fonde l'essentiel des problématiques scientifiques. Reprenons.

### *Désuétude des frontières et inadéquation à la mondialisation heureuse*

L'air du temps, le « *zeitgeist* » dans le registre libéral et progressiste, était encore récemment à la remise en cause de la notion de frontières<sup>10</sup> ou certifiait, à tout le moins, sa désuétude en même temps que l'ensemble des paramètres de la puissance, comme un déni du fil rouge de la géopolitique, et un certain nombre d'attributs qui l'accompagnent, souveraineté, État, territoire, etc. Éric Le Moulec avait observé que la très grande partie des ouvrages publiés au cours de la décennie quatre-vingt-dix considéraient en effet, que « la fin de la guerre froide a(vait) sonné le glas du paradigme de la puissance de l'État et de l'intérêt national »<sup>11</sup>. Bertrand Badie invoquait « un nouvel ordre mondial situé dans l'au-delà de la souveraineté et de l'État-nation » considérant par ailleurs que « l'organisation étatique (était) dorénavant placée au service de la communauté humaine mondiale »<sup>12</sup>. Ces évolutions ont pu être présentées comme irréversibles : la fin de la communauté nationale, de la souveraineté et donc de l'importance stratégique de son élément territorial<sup>13</sup> au profit d'une intégration au système-monde, des réseaux, des multinationales, des transnationalités criminelles, des organisations internationales, etc. Enfin, la « multi-appartenance »<sup>14</sup> des individus, liée à la prééminence de la technique devait achever le déracinement d'hommes anciennement unis dans « l'amitié politique » de la patrie, de la nation.

9. Réveillard C., « La géopolitique des frontières », *Géostratégiques*, Académie de géopolitique de Paris, n° 50, décembre 2017, p. 6.

10. Pour le point de vue du géographe, vr. Levatois M., « Le mythe d'un monde sans frontière », Bernard G., Deschodt J.-P., *Petit traité des grandes questions historiques*, Paris, Studyrama, p. 624 et sq.

11. Moulec É. Le, « Le concept de puissance est-il anachronique ? », Paris, CID, 2004.

12. Badie B., « De la souveraineté à la capacité de l'État », M.-C. Smouts (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 20 et sq.

13. Badie B., *La fin des territoires*, Paris, Fayard, 1995.

14. Badie B., « Réseaux transnationaux et instabilité mondiale », *Relations internationales et stratégiques*, IRIS, Hiver 1995, n° 20, p. 37.

Sous cette avalanche d'évidences, la frontière avait un avenir rien de moins qu'incertain. Le nouveau paradigme s'incarnait dans le « village mondial » et la « volatilité identitaire » de l'individu. Dans sa recension critique, Serge Sur qualifiait l'ouvrage collectif dirigé par Marie-Claude Smouts, emblématique tant institutionnellement qu'idéologiquement de cet esprit du temps, de « texte de combat dirigé contre les tenants des approches réalistes ou néo-réalistes, identifiés à des sectateurs attardés de l'État et de la puissance » avec un fort « parti-pris sociologique et transnational » et dont l'inspiration globale « est celle des courants sociologiques, fonctionnalistes, voire systémiques »<sup>15</sup>. De son côté, Samy Cohen, ayant pourtant participé à l'ouvrage, revenait cinq ans plus tard à l'approche réaliste et invalidait la thèse de l'obsolescence de l'État, en affirmant que « l'approche transnationaliste ignore la complexité des choses (...). La thèse de l'érosion de l'État donne la priorité à l'économie sur le politique, à la société civile sur les dirigeants et au transnational sur l'interétatique »<sup>16</sup>. Cette « mondialisation heureuse » recouvrait en fait une globalisation économique et financière modélisée par le système dominant, celui qui avait vaincu la guerre froide<sup>17</sup>. À travers la standardisation et l'uniformisation des systèmes politiques, proposées par Francis Fukuyama<sup>18</sup>, le marqueur par excellence de la différence et de la suspicion n'avait plus de sens et devait donc disparaître : on désirait voir la frontière marginalisée comme réalité, comme objet d'étude, et avec elle les thèses réalistes<sup>19</sup>. En ce sens, la construction européenne semblait montrer la voie, avec, en 1992, la signature des accords Schengen<sup>20</sup>. La construction européenne matérialisait et rendait visible en effet un processus commencé dès 1947 et mis en lumière par Patrick Thaddeus-Jackson : la création de

15. Sur S., « M.-C. Smouts (dir.). Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories », *Politique étrangère*, n°1 - 1999 - 64<sup>e</sup> année. p. 150-154.

16. Cohen S., *La résistance des États, les démocraties face aux défis de la mondialisation*, Paris, Le Seuil, octobre 2003, p. 18.

17. Barjot D. et Réveillard C. (dir.), *L'américanisation de l'Europe occidentale au XX<sup>e</sup> siècle. Mythes et réalités*, Paris, coll. « Roland Mousnier », Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2002.

18. Fukuyama F., *La Fin de l'histoire et le dernier homme (The End of History and the Last Man)*, coll. « Histoire », Paris, Flammarion, 1992, 452 p.

19. L'approche réaliste (réalisme classique, réalisme structurel, néo-réalisme classique) part du postulat que les relations internationales sont anarchiques. Chaque État est seul et ne peut compter que sur lui-même pour assurer sa survie, d'autant plus que les intentions des autres États ne pouvant être réellement saisies, il faut partir du principe qu'ils sont potentiellement hostiles, ce qui a évidemment des conséquences sur la manière de concevoir la frontière.

20. Dumont G.-F., « Analyse de l'espace Schengen », Bled J.-P., Jouve E., Réveillard C. (dir.), *Dictionnaire historique et juridique de l'Europe*, coll. « Major », Paris, PUF, 2013, p. 347 et sq.

l'Occident<sup>21</sup>. L'Allemagne, ennemi irrécyclable et vaincu cessait d'être l'ennemi pour devenir l'allié, le partenaire<sup>22</sup>. La construction européenne et l'expansion de l'OTAN en Europe ont étendu la logique aux anciens membres du bloc de l'Est.

Ces positions ont largement trouvé écho dans les travaux spécifiquement consacrés à la frontière. Ainsi le classique *La Mondialisation. Vers la fin des frontières*<sup>23</sup> de Philippe Moreau Defarges, tentant de cerner les contours de la mondialisation et la définissant comme une tentative de mettre fin aux fragmentations politiques nationales et internationales ou l'entrée « Frontière » du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* qui affirme : « Dans un Monde démilitarisé ouvert aux échanges, elle perd son sens » ou encore « depuis que le modèle exclusif de l'État s'affaiblit dans les esprits et dans la pratique, certaines frontières disparaissent ou s'affaiblissent, comme en Europe, tandis qu'on se rend plus attentifs à d'autres différenciations de l'espace, moins reliées au registre de la guerre, davantage porteuses des déséquilibres dynamiques de la société »<sup>24</sup>. Il faut compter jusqu'à l'ouvrage relativement récent de Catherine Withol de Wenden, *Faut-il ouvrir les frontières ?*<sup>25</sup>, assénant en conclusion : « la fermeture accroît les lignes de fracture du monde et suscite des frustrations, sources d'insécurité et de violence »<sup>26</sup>...

### **Retour au réalisme**

L'optimisme naïf ou intéressé fut pourtant de courte durée et signa la revanche de Samuel Huntington et de son *Choc des Civilisations*. Le modèle de la démocratie libérale était tenu en échec en Asie et au Moyen-Orient. Plus récemment, ce modèle était également contesté sur son propre sol, remettant au goût du jour l'agenda de recherche de l'École anglaise des relations internationales : « la révolte contre

21. Thaddeus-Jackson Patrick, *Civilizing the Enemy. German Reconstruction and the Invention of the West*, University of Michigan Press, 2009 ; Réveillard C., « L'Union européenne : renonciation à la puissance ? », *Conflits. Revue de géopolitique*, Hors-série n° 2, Hiver 2015, p. 45 et sq.

22. Jackson P. T., *Civilizing the Enemy. German Reconstruction and the Invention of the West*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2006.

23. Moreau Defarges Ph., *La Mondialisation. Vers la fin des frontières*, coll. « Ramsès/IFRI », Paris, Dunod, 1993

24. Lévy J., entrée « Frontière », Lévy J., Lussault M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2013, p. 384 et sq.

25. Withol de Wenden C., *Faut-il ouvrir les frontières ?*, coll. « Les débats », Paris, Presses de Sciences Po, 2017.

26. *Ibid.*, p. 117

l'Occident » est bien là. Hedley Bull et Adam Watson<sup>27</sup> expliquent que cette révolte a plusieurs étapes dont la dernière est une révolte contre la prétention de l'Occident à pouvoir décider de comment les peuples, les gens doivent vivre<sup>28</sup>. Il s'agit d'une révolte contre sa volonté d'universaliser la conception libérale-individualiste des droits de l'Homme<sup>29</sup>.

Or, cette révolte réintroduit la notion de distinction, de différence et par là-même la frontière, dans sa plus simple expression ontologique : une distinction « eux/nous ». Qu'on le veuille ou non, la frontière revient au centre des débats, redonnant ainsi une légitimité au constat dressé par Michel Foucher dès 1986 : « alors que l'air du temps est au “sans frontière”, l'auteur considère à l'inverse que les questions relatives aux frontières continuent de se poser dans nombre d'États, surtout ceux de l'ensemble du Tiers-Monde ; la situation géopolitique y est loin d'être stabilisée et des changements territoriaux s'opèrent sans vague ». <sup>30</sup> D'une manière assez ironique, au moment où les Occidentaux méprisaient la frontière chez eux, ils ne cessaient d'en invoquer la nécessité ailleurs. Ainsi la non-maîtrise des frontières s'est imposée comme un des critères principaux d'identification des « États faillis »<sup>31</sup>. États faillis ne pouvant être sauvés que par les interventions dites humanitaires de l'Occident. Susan Woodward explique ainsi que pour l'armée américaine « les menaces requièrent la création de la capacité pour les États de contrôler de façon effective leur territoire, incluant les frontières, et ainsi gagner ou recouvrir un véritable monopole sur l'usage légitime de la force sur les acteurs présents sur

27. Bull H., Watson A., *The Expansion of The International Society*, Oxford, Oxford University Press, 1985.

28. La première étape consiste en la lutte pour la reconnaissance d'une souveraineté par les pays occidentaux de la Chine et du Japon toujours considérés comme inférieurs malgré le fait qu'ils soient restés indépendants pendant l'âge de l'impérialisme. La seconde phase est apparue à l'occasion de la décolonisation : les anciennes colonies demandant alors leur libération du système impérial. La troisième phase s'est, elle, construite autour de la question raciale avec notamment l'abolition de l'esclavage ainsi que toute forme de suprématisme blanc. La quatrième phase a pris un tournant économique : la contestation d'une économie mondiale dominée par l'Occident. La cinquième phase diffère des précédentes car elle consiste en la contestation des normes imposées par l'Occident en tant que telles.

29. Linklater A., “The English school”, Burchill S., Linklater A., Devetak R., Donnelly J., Nardin T., Paterson M., Reus-Smit C., True J., *Theories of International Relations*, New York, Palgrave Macmillan, 2009, p. 91-110.

30. Foucher M., *L'invention des frontières*, Paris, Fondation pour les Études de Défense Nationale, 1987.

31. Woodward S., *The Ideology of Failed States. Why Intervention Fails*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.

leur territoire »<sup>32</sup>. Curieuse ironie que de voir la frontière être accusée de tous les maux en Occident, mais jugée comme solution miracle ailleurs ! *Fredrik Barth* ne dit-il pas que « des frontières persistent en dépit des flux de personnes qui les franchissent »<sup>33</sup> ? En France, on vit le Groupe Frontière répondre à l'article « Frontière » de Jacques Lévy, du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, cité plus haut, en rappelant quatre fonctions qui aident à définir la frontière :

- « - Une frontière est une construction territoriale qui “met de la distance dans la proximité”<sup>34</sup>. (Arbaret-Schultz, 2002)
- Une frontière est conçue comme un système de contrôle des flux destiné à assurer une maîtrise du territoire à travers un filtrage.
- Une frontière est un lieu privilégié d'affirmation et de reconnaissance de pouvoirs politiques.
- Une frontière institue une distinction par l'appartenance matérielle et symbolique à une entité territoriale dont elle est l'expression. »<sup>35</sup>

Les travaux de Michel Foucher sur le sujet, *Fronts et Frontières, un tour du monde géopolitique*, *L'Obsession des frontières*, puis *Le retour des frontières*, parmi tant d'autres travaux, et récemment la direction du dossier « Les frontières » à la *Documentation Photographique*<sup>36</sup>, incarnent donc en quelque sorte l'avantage retrouvé du réalisme en la matière sur les années folles du néo-idéalisme de la mondialisation heureuse<sup>37</sup>. La lettre de cadrage pour l'agrégation externe d'Histoire en Géographie thématique de 2021 indique elle-même que « Dans les nouveaux programmes du lycée, et notamment ceux de la spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, ce thème est en outre très présent. Les programmes scolaires reflètent ainsi le

32. *Ibid.*, p. 52.

33. Barth F., (ed.), *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Cultural Difference*, Londres, George Allen & Unwin, 1969 (trad. *Les groupes ethniques et leurs frontières*, P. Poutignat, J. Streiff-Fenart, *Théorie de l'ethnicité*, coll. « Georges Balandier », Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 1995).

34. Arbaret-Schulz C., « Les villes européennes, attracteurs étranges de formes frontalières nouvelles », *op. cit.*, p. 213 et sq.

35. Groupe Frontière, Arbaret-Schulz C., Beyer A., Piermay J.-L., Reitel B., Selimanovski C., Sohn C., Zander P., « La frontière, un objet spatial en mutation », *EspacesTemps.net*, Textuel, 29.10.2004. <http://espacestemp.net/document842.html>, p. 6-7.

36. Foucher M., *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1988, (rééd. 1991) ; \_ , *L'Obsession des frontières*, Paris, Perrin, 2007 (2012, 3<sup>e</sup> éd.) ; \_ , *Le retour des frontières*, coll. « Débats », Paris, CNRS édition, 2016 ; \_ , (dir.), « Les frontières », *Documentation Photographique* n° 8133, février 2020, CNRS Éditions.

37. Vr. également, Kaplan R. D., *La revanche de la géographie. Ce que les cartes nous disent des conflits à venir*, Paris, Toucan, 2014.

retour des frontières sur le devant de la scène médiatique mais également, et surtout, scientifique depuis une trentaine d'années »<sup>38</sup> avec, notamment une floraison récente d'ouvrages questionnant le sujet<sup>39</sup>. Pour l'école française de géopolitique, la réaffirmation de la place centrale des frontières dans les problématiques de la discipline géographique réhabilite la pertinence de sa méthodologie fondée sur l'étude des milieux, des acteurs, des représentations<sup>40</sup> et des pratiques. C'est pourquoi des travaux géopolitiques plus analytiques et fondés sur les réalités du terrain ont également occupé une place de choix dans l'horizon le plus étendu de l'édition scientifique<sup>41</sup>.

Mais la frontière s'investit même hors de ses champs disciplinaires traditionnels : géographie, histoire et géopolitique. De nombreux enjeux qu'ils soient politiques (questions migratoires, politiques d'intégration), sécuritaires (contrôle des trafics en tout genre, lutte contre le terrorisme), géopolitiques (lutte d'influence entre les grandes puissances), linguistiques (les querelles sur la place de la langue française au Québec en est un exemple tout à fait récent), ont fait ressurgir la question de la frontière et lui ont donné une nouvelle actualité.

Aux analyses géographiques de la frontière, dont les travaux de Jacques Ancel<sup>42</sup>, Paul Guichonnet et Claude Rafestin<sup>43</sup> sont les exemples les plus connus, ont succédé

38. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, site DevenirEnseignant.gouv.fr, Concours externe de l'agrégation du second degré Section histoire, Programme de la session 2021, Géographie thématique, Frontières, p. 10.

39. Parmi lesquels, on peut compter Amilhat Szary A.-L., *Géopolitique des frontières. Découper la terre, imposer une vision du monde*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2020 ; \_\_, G. Hamez, *Frontières*, Paris, coll. « Horizon », Armand Colin, 2020 ; Moullé F., Kolosov V., *Frontières*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux (PUB), 2017 ; Rosière S., *Frontières de fer. Le cloisonnement du monde*, Paris, Syllepse, 2020 ; Staszak J.-F. (dir.), *Frontières en tous genres. Cloisonnement spatial et constructions identitaires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (PUR), 2017.

40. Considère S., Perrin T. (dir.), *Frontières et représentations sociales. Questions et perspectives méthodologiques*, Paris, coll. « Thelem », Academia/L'Harmattan, 2017.

41. Gauchon P. (dir.), Dossier « À quoi servent les frontières », *Conflits, revue de géopolitique*, n° 5, Avril-Mai-Juin 2015, p. 40 et sq. ; Meier D., *Les frontières au-delà des cartes. Sécurité, migrations, mondialisation*, Paris, Le Cavalier bleu, 2020 ; T. Baudet, *Indispensables frontières*, Paris, Toucan, 2015 ; Carroué L., « Mondialisation et démondialisation au prisme de la pandémie de Covid-19. Le grand retour de l'espace, des territoires et du fait politique », *Géoconfluences*, mai 2020 ; Dumont G.-F., « La géopolitique des frontières réaffirmée », *Outre-Terre*, 2019/2, n° 57, p. 75-88 ; Dumont G.-F., « Frontières : un resurgissement durable ? », *Population & Avenir*, 2020/4, n° 749, p. 3 ; Foucher M., « La réaffirmation des frontières en Europe et dans le monde », Collectif, « La pandémie de Covid-19, regards croisés de géographes », *Géoconfluences*, mai 2020.

42. Ancel J., *La géographie des frontières*, NRF, Paris, Gallimard, 1938.

43. Guichonnet P., Rafestin C., *Géographie des frontières*, Paris, Presses Universitaires de France (PUF), Paris, 1974.

les analyses des frontières sous différents prismes dont les exemples suivants n'offrent qu'un aperçu très succinct : les frontières ont été analysées à partir d'études sociétales<sup>44</sup>, de la construction européenne<sup>45</sup> ; sous l'angle des enjeux géopolitiques<sup>46</sup> ; des questions culturelles et politiques<sup>47</sup>. La notion de frontière a également été étudiée à travers ses aspects visuels : les frontières physiques artificielles créées par les hommes, à savoir les « murs »<sup>48</sup> ou toutes sortes d'obstacles plus ou moins construits, édifiés.

## La nécessité d'une nouvelle approche de la frontière

Dans ce panorama très stimulant de la *disputatio intellectualis* autour des notions de césure, de discontinuité, de fractionnement mais aussi de délimitation, de sécurisation et d'affirmation identitaire, le présent article vient relancer les tentatives de réponses aux questions simples mais stratégiques pour la survie des communautés humaines : Pourquoi les frontières ? A-t-on besoin de frontières ? À quoi servent les frontières ?<sup>49</sup> Les frontières sont-elles indépassables ? Il y a nécessité d'étudier les frontières dans leur globalité et dans leurs spécificités, notamment en adoptant une approche éclectique. La démarche doit combiner, en effet, différentes traditions universitaires : à la tradition historique analysant avec minutie et précision des faits historiques, s'ajoute une approche politiste comparant les phénomènes et les contextes pour en extraire similitudes et différences. À la méthodologie qualitative de l'analyse de cas d'études spécifiques et individuels, s'ajoute une méthodologie quantitative d'analyses statistiques et une approche critique de discours. L'approche pertinente est celle qui étudie la frontière dans chacune des différentes périodes historiques (de l'antiquité à nos jours), dans chacune des aires géographiques, dans chacune des disciplines, histoire, droit, géographie, linguistique et géopolitique.

44. Vr. à ce sujet : Turner F., *The frontier in American History*, Holt, Londres, 1994 ; Anderson M., « Les frontières : un débat contemporain », *Cultures et Conflits* n° 26-27, 1995, p. 15-34 ; Withol de Wenden C., *Faut-il ouvrir les frontières ?*, Paris, coll. « Les débats », Presses de Sciences Po, 2017 ; Fassin D., *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La Découverte, 2020.

45. Vr. par ex., Mattéi J.-F., Delsol C. (dir.), *L'identité de l'Europe*, coll. « Intervention Philosophique », Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 2010.

46. Vr. par ex., Anderson M., « Les frontières : un débat contemporain », *Cultures et Conflits* n° 26-27, 1995, p. 15-34

47. Vr. par ex., Bonnemaïson J., Camberge L., Bourgeois L. (dir.), « Le territoire », *Géographie et Culture*, n° 20, p. 7-18, 1996 ; Baliba E., *Les frontières de la démocratie*, Paris, La Découverte, 1992.

48. Vr. par ex., Novosseloff A., Neisse F., *Des murs entre les Hommes*, Paris, La Documentation Française, 2015.

49. Amilhat-Szary A.-L., *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 2015.

À travers tous ces prismes et manières d'étudier un phénomène, s'imposent différentes visions d'une même histoire : celle de la frontière. Frontières des pratiques ; celles construites par les discours ; celles vécues ; celles affectives ; celles qui déterminent identités et attachement ; celles symboliques ou sacrées ; celles intériorisées ; celles dites naturelles ; celles inachevées ; celles des mobilités ; celles des transitions<sup>50</sup> ; celles urbaines ; celles régionales<sup>51</sup> ; les régions transfrontalières<sup>52</sup> ; l'imaginaire de la frontière ; l'espace frontalier ; les représentations de la frontière et toutes celles particulièrement situées comme la frontière entre les États-Unis et le Mexique de Tijuana-San Diego<sup>53</sup>, par exemple, ou entre les États-Unis et le Canada<sup>54</sup>.

Le sujet est polymorphe et inclut des phénomènes ou des menaces qui sont présentés comme dépassant les frontières, voire même les combattant. La mondialisation dite « grise » recouvre notamment la criminalisation hybride, tous les trafics (humains, drogues, armes, ressources, etc.), les mafias, les cartels, les megagangs et la cybercriminalité. La force de la criminalité dite transnationale réside dans sa capacité à se jouer des frontières en les chevauchant à loisir tout en les utilisant lorsqu'elles peuvent offrir un refuge ou servir d'écran politique ou diplomatique aux activités illégales.

Les paradis fiscaux ? Les grandes puissances utilisent l'évasion fiscale et la finance dite « *off shore* » pour des motifs géopolitiques de contrôle du système financier à l'échelle mondiale à partir de pré-carrés bien délimités. Ils sont donc plutôt un lieu de rivalités de pouvoir géopolitique entre puissances impliquant leurs réseaux industriels et financiers. La transgression des frontières fiscales apparaît cependant relative car elle s'inscrit au sein d'un grand jeu immatériel dans lequel les acteurs principaux sont des puissances publiques<sup>55</sup>.

50. Renard J.-P. « La frontière : limite politique majeure, mais aussi aire de transition », Carroué L., Claval P., Di Meo G., Miossec A., Renard J.-P., Simon L., Veyret Y., Vigneau J.-P. (dir.), *Limites et discontinuités en géographie*, Dossiers des images économiques du Monde, Paris, SEDES, p. 40-66.

51. « Les marges territoriales ont une vie propre qui résulte de la confrontation de systèmes différents : soit qu'il y ait une différenciation absolue car l'imperméabilité est totale, soit qu'il y ait une homogénéisation par osmose », Guichonnet P., Raffestin C., *Géographie des frontières*, *op. cit.*, p. 25.

52. *Vr. par ex.*, Fourmy-Kober M.-C. (dir.), *Le rapport à la frontière et la construction d'espaces transfrontaliers*, Rapport d'étude pour la DATAR, Grenoble, 6 vol., 2003.

53. *Vr.* Torres Philippe, *Frontières et analyse géopolitique. Focus Cartographique*, Grandpierron M., Réveillard C., *La frontière. Espace et limite*, *op. cit.*, p. 311 et sq.

54. *Vr.* Louchet A., *Sur les frontières extravagantes du monde : des justifications géographiques aux prétextes juridiques*, *ibid.*, p. 327 et sq.

55. *Vr.* Piolet V., *Paradis fiscaux, enjeux géopolitiques*, Paris, Technip, 2015 ; et dans une certaine mesure, Carayon F.-X., *Les États prédateurs*, Paris, Fayard, 2024.

La Criminalité Organisée Transnationale (COT) est appelée justement la « Face noire de la mondialisation »<sup>56</sup> parce qu'elle prospère par cercles concentriques sur un terrain de jeu de dimension globale articulant dans de nombreux pays, zones de production, de transformation, plaques-tournantes et marchés captifs avec activités licites, établissements de blanchiment et paradis fiscaux. L'hybridation des activités criminelles avec celles terroristes<sup>57</sup>, politiques, bancaires et bien d'autres, vient, le plus souvent, augmenter la capacité internationaliste, et donc transfrontalière, du champ criminel. Les moyens financiers gigantesques, les capacités logistiques et militaires dont il dispose en font un ennemi à la dimension de la communauté internationale.

Parce que la cybercriminalité est l'un des axes majeurs de la souveraineté au XXI<sup>e</sup> siècle, on a pu constater avec quelle vitesse le « simple » détournement du cyberspace au profit d'une criminalité classique s'est vu compléter par une démultiplication phénoménale des capacités subversives au cœur des sociétés toutes dépendantes des réseaux informatiques et dont l'abolissement des frontières constituait justement l'objectif pour atteindre une volatile « identité » réticulaire et multi-connectée. Après que la criminalité classique se soit informatisée de plus en plus, la criminalité informatique a multiplié ses contacts avec elle, et aujourd'hui, la troisième génération de cybers acteurs invente de nouvelles formes de criminalité propres aux réseaux, en parallèle avec le maintien de la criminalité classique ; l'effet est démultiplié, l'impact est énorme sur les particuliers, les entreprises et les États. Si la finance reste l'ennemi numéro 1 des attaques informatiques, les attaques virales générales ont souvent pour objectif l'espionnage et le sabotage, lesquels ramènent à leur tour au jeu des puissances et des États dans les cadres de guerre économique et de conflits d'ordre géopolitique.

La pandémie, enfin, ne connaît pas de frontières. Le virus covid-19 n'a été arrêté par aucune frontière physique et a pu se diffuser sur les cinq continents. Mais les inconditionnels du multilatéralisme et de la globalisation n'ont pas trouvé mieux que de faire réapparaître ces frontières, pour motif sanitaire et anti-pandémique, alors qu'ils avaient inlassablement assumé un travail de déconsidération de celle-ci depuis quarante ans. La perception des frontières et des territoires est redevenue celle de l'évidence pour les populations et les États, notamment dans ce cadre de protection sanitaire ou concernant la submersion migratoire et les gouvernants des États nationaux en prennent conscience, même tardivement, au grand dam des forces reposant sur le multilatéralisme et la supranationalité. ■

56. Raufer X., *Géopolitique de la mondialisation criminelle*, coll. « Major », Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 2013 ; -, *Le crime mondialisé*, Paris, Le Cerf, 2019.

57. Raufer X., *À qui profite le Djihad*, Paris, le Cerf, 2021.

## Éléments bibliographiques

---

- Amilhat Szary A.-L., G. Hamez, *Frontières*, Paris, coll. « Horizon », Armand Colin, 2020.
- Amilhat Szary A.-L., *Géopolitique des frontières. Découper la terre, imposer une vision du monde*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2020.
- Amilhat-Szary A.-L., *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 2015.
- Ancel J., *La géographie des frontières*, NRF, Paris, Gallimard, 1938.
- Anderson M., « Les frontières : un débat contemporain », *Cultures et Conflits* n° 26-27, 1995, p. 15-34.
- Arbarret-Schulz C., « Les villes européennes, attracteurs étranges de formes frontalières nouvelles », Reitel B. et alii, *Villes et frontières*, Coll. « Villes », Paris, Anthros/Économica, 2002.
- Badie B., « De la souveraineté à la capacité de l'État », M.-C. Smouts (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.
- Badie B., « Réseaux transnationaux et instabilité mondiale », *Relations internationales et stratégiques*, IRIS, Hiver 1995, n° 20, p. 37.
- Badie B., *La fin des territoires*, Paris, Fayard, 1995.
- Baliba E., *Les frontières de la démocratie*, Paris, La Découverte, 1992.
- Barjot D., Réveillard C. (dir.), *L'américanisation de l'Europe occidentale au xx<sup>e</sup> siècle. Mythes et réalités*, Paris, coll. « Roland Mousnier », Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2002.
- Barth F. (ed.), *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Cultural Difference*, Londres, George Allen & Unwin, 1969 (trad. *Les groupes ethniques et leurs frontières*, P. Poutignat, J. Streiff-Fenart, *Théorie de l'ethnicité*, coll. « Georges Balandier », Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 1995).
- Baudet T., *Indispensables frontières*, Paris, Toucan, 2015.
- Bled J.-P., Jouve E., Réveillard C. (dir.), *Dictionnaire historique et juridique de l'Europe*, coll. « Major », Paris, PUF, 2013.
- Bluche F., *Louis XIV*, Paris, Fayard, 1986.
- Bonnemaïson J., Camberge L., Bourgeois L. (dir.), « Le territoire », *Géographie et Culture*, n° 20, p. 7-18, 1996
- Bull H., Watson A., *The Expansion of The International Society*, Oxford, Oxford University Press, 1985.
- Carroué L., « Mondialisation et démondialisation au prisme de la pandémie de Covid-19. Le grand retour de l'espace, des territoires et du fait politique », *Géoconfluences*, mai 2020.
- Cohen S., *La résistance des États, les démocraties face aux défis de la mondialisation*, Paris, Le Seuil, octobre 2003.
- Comité Français des Sciences Historiques, *Frontières et contacts de civilisation*, Neuchâtel, éd. de la Baconnière, 1979.

- Considère S., Perrin T. (dir.), *Frontières et représentations sociales. Questions et perspectives méthodologiques*, Paris, coll. « Thelem », Academia/L'Harmattan, 2017.
- Dumont G.-F., « Frontières : un resurgissement durable ? », *Population & Avenir*, 2020/4, n° 749, p. 3.
- Dumont G.-F., « La géopolitique des frontières réaffirmée », *Outre-Terre*, 2019/2, n° 57, p. 75-88.
- Dumont G.-F., « Analyse de l'espace Schengen », Bled J.-P., Jouve E., Réveillard C. (dir.), *Dictionnaire historique et juridique de l'Europe*, coll. « Major », Paris, PUF, 2013, p. 347 et sq.- Fassin D., *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La Découverte, 2020.
- Foucher M., « La réaffirmation des frontières en Europe et dans le monde », Collectif, « La pandémie de Covid-19, regards croisés de géographes », *Géoconfluences*, mai 2020.
- Foucher M., (dir.), « Les frontières », *Documentation Photographique* n° 8133, février 2020, CNRS Éditions.
- Foucher M., *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1988, (rééd. 1991).
- Foucher M., *L'invention des frontières*, Paris, Fondation pour les Études de Défense Nationale, 1987.
- Foucher M., *L'Obsession des frontières*, Paris, Perrin, 2007 (2012, 3e éd.) ; —, *Le retour des frontières*, coll. « Débats », Paris, CNRS édition, 2016.
- Fourny-Kober M.-C. (dir.), *Le rapport à la frontière et la construction d'espaces transfrontaliers*, Rapport d'étude pour la DATAR, Grenoble, 6 vol., 2003.
- Fukuyama F., *La Fin de l'histoire et le dernier homme (The End of History and the Last Man)*, coll. « Histoire », Paris, Flammarion, 1992.
- Gauchon P. (dir.), Dossier « À quoi servent les frontières », *Conflits, revue de géopolitique*, n° 5, Avril-Mai-Juin 2015, p. 40 et sq.
- Groupe Frontière, Arbaret-Schulz C., Beyer A., Piermay J.-L., Reitel B., Selimanovski C., Sohn C., Zander P., « La frontière, un objet spatial en mutation », *Espaces Temps.net*, Textuel, 29.10.2004. <http://espacestems.net/document842.html>, p. 6-7.
- Guichonnet P., Raffestin C., *Géographie des frontières*, Coll. SUP « Le Géographe », n° 13, Paris, PUF, 1974.
- Jackson P. T., *Civilizing the Enemy. German Reconstruction and the Invention of the West*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2006.
- Kaplan R. D., *La revanche de la géographie. Ce que les cartes nous disent des conflits à venir*, Paris, Toucan, 2014.
- Levatois M., « Le mythe d'un monde sans frontière », Bernard G., Deschodt J.-P., *Petit traité des grandes questions historiques*, Paris, Studyrama.
- Lévy J., entrée « Frontière », Lévy J., Lussault M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2013, p. 384 et sq.
- Linklater A., « The English school », Burchill S., Linklater A., Devetak R., Donnelly J., Nardin T., Paterson M., Reus-Smit C., True J., *Theories of International Relations*, New York, Palgrave Macmillan, 2009, p. 91-110.

- Mattéi J-F., Delsol C. (dir.), *L'identité de l'Europe*, coll. « Intervention Philosophique », Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 2010.
- Meier D., *Les frontières au-delà des cartes. Sécurité, migrations, mondialisation*, Paris, Le Cavalier bleu, 2020.
- Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, site DevenirEnseignant.gouv.fr, Concours externe de l'agrégation du second degré Section histoire, Programme de la session 2021, Géographie thématique, Frontières.
- Moreau Defarges Ph., *La Mondialisation. Vers la fin des frontières*, coll. « Ramsès/IFRI », Paris, Dunod, 1993
- Moulec É. Le, « Le concept de puissance est-il anachronique ? », Paris, CID, 2004.
- Moullé F., Kolosov V., *Frontières*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux (PUB), 2017.
- Novosseloff A., Neisse F., *Des murs entre les Hommes*, Paris, La Documentation Française, 2015.
- Piolet V., *Paradis fiscaux, enjeux géopolitiques*, Paris, Technip, 2015.
- Raufer X., *À qui profite le Djihad*, Paris, le Cerf, 2021.
- Raufer X., *Géopolitique de la mondialisation criminelle*, coll. « Major », Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 2013.
- Raufer X., *Le crime mondialisé*, Paris, Le Cerf, 2019.
- Renard J.-P. « La frontière : limite politique majeure, mais aussi aire de transition », Carroué L., Claval P., Di Meo G., Miossec A., Renard J.-P., Simon L., Veyret Y., Vigneau J.-P. (dir.), *Limites et discontinuités en géographie*, Dossiers des images économiques du Monde, Paris, SEDES, p. 40-66.
- Renard J.-P., Picouet P. (dir.), « Frontières et territoires », Paris, *Documentation Photographique* n° 7016, Avril 1993, La Documentation française.
- Réveillard C., « L'Union européenne : renoncement à la puissance? », *Conflits. Revue de géopolitique*, Hors-série n° 2, Hiver 2015, p. 45 et sq.
- Réveillard C., « La géopolitique des frontières », *Géostratégiques*, Académie de géopolitique de Paris, n° 50, décembre 2017, p. 6.
- Rosière S., *Frontières de fer. Le cloisonnement du monde*, Paris, Syllepse, 2020.
- Staszak J.-F. (dir.), *Frontières en tous genres. Cloisonnement spatial et constructions identitaires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (PUR), 2017.
- Sur S., entrée « M.-C. Smouts (dir.). Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories », *Politique étrangère*, n° 1 - 1999 - 64<sup>e</sup> année, p. 150-154.
- Thaddeus-Jackson P., *Civilizing the Enemy. German Reconstruction and the Invention of the West*, University of Michigan Press, 2009.
- Turner F., *The frontier in American History*, Holt, Londres, 1994.
- Withol de Wenden C., *Faut-il ouvrir les frontières ?*, coll. « Les débats », Paris, Presses de Sciences Po, 2017.

- Withol de Wenden C., *Faut-il ouvrir les frontières ?*, Paris, coll. « Les débats », Presses de Sciences Po, 2017.
- Woodward S., *The Ideology of Failed States. Why Intervention Fails*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.